

34<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE OSLO, LES 1 ET 2 JUIN 2016

# Procès-verbal

Secrétariat international de l'ITIE

Oslo, le 13 juin 2016

## Table des matières

<b>Sessions informelles du Conseil d'administration</b> .....	<b>3</b>
<b>34-1 Discours de bienvenue du président et adoption de l'ordre du jour de la session formelle de la réunion du Conseil d'administration</b> .....	<b>6</b>
<b>34-2 Rapport du Secrétariat international</b> .....	<b>7</b>
<b>34-3 Rapport de la Banque mondiale</b> .....	<b>10</b>
<b>34-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre</b> .....	<b>10</b>
<b>34-5 Rapport du Comité de Validation</b> .....	<b>12</b>
<b>34-6 Rapport du Comité des Finances</b> .....	<b>13</b>
<b>34-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision</b> .....	<b>14</b>
<b>Autres questions</b> .....	<b>14</b>
Fin de la 34 <sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration .....	15
<b>Annexe A - Liste des participants</b> .....	<b>16</b>
Président.....	16
Pays.....	16
Pays mettant en œuvre l'ITIE.....	16
Pays soutenant l'ITIE.....	16
Organisations de la société civile .....	17
Entreprises, investisseurs compris .....	17
Secrétaire du Conseil d'administration .....	17
Observateurs .....	17
<b>Annexe B - Dispositions transitoires pour la Norme ITIE 2016</b> .....	<b>21</b>

# PROCÈS-VERBAL DE LA 34<sup>E</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE

---

## Sessions informelles du Conseil d'administration

Le président ouvre la séance en notant les excuses qui ont été reçues de la part de Sasja Beslik, Olga Bielkova, Montty Girianna, Victor Hart, Enkhbayar Nemekhbayar et Ian Wood pour leur absence. Annonçant la décision de Kerstin Faehrmann de quitter le Conseil d'administration, il souhaite la bienvenue à Catarina Hedlund à siéger au Conseil d'administration en tant que représentante du collège des pays soutenant l'ITIE. Il souhaite également la bienvenue à une délégation de parties prenantes ukrainiennes venues observer la réunion.

Le président invite Jonas Moberg à introduire les sessions informelles, qui visent à aider les membres du Conseil d'administration à comprendre les difficultés et les possibilités concernant les nouvelles exigences en matière de propriété réelle et la situation financière de l'ITIE.

### *Appréciation des tenants et aboutissants de la propriété réelle*

Jonas Moberg fait remarquer que la divulgation des dossiers du Panama a attiré l'attention de la communauté internationale sur l'aspect de la propriété réelle. Il indique que les 51 pays de l'ITIE, dont un grand nombre ne sont pas membres de l'OCDE, se sont engagés sans équivoque à déclarer l'identité des propriétaires réels et à divulguer les informations afférentes à la source où l'argent est généré. Il annonce qu'un groupe de travail a été mis sur pied pour élaborer les connaissances et l'expérience nécessaires afin d'appuyer les pays mettant en œuvre l'ITIE.

Andrew Death, fonctionnaire au ministère britannique de l'Entreprise, de l'Innovation et des Compétences, présente l'expérience acquise par son pays dans la création d'un registre des personnes exerçant un contrôle significatif (People with Significant Control - PSC) sur les entreprises immatriculées au Royaume-Uni, ainsi qu'une proposition de registre des propriétaires réels d'entreprises détenant des propriétés dans le pays. Il précise que le registre des PSC sera public et consultable. La publication de ces informations facilite la vérification des données, ainsi que leur accessibilité pour les organes de répression. Certaines informations sont recueillies, notamment les numéros d'identification personnelle, mais elles ne sont disponibles que sur demande. Dans certaines circonstances, les particuliers peuvent également demander que les informations les concernant ne soient pas rendues publiques si la nature de leur entreprise ou la relation qu'ils ont avec leur entreprise peut les exposer à des risques. Andrew Death précise que les entreprises doivent prendre des « mesures raisonnables » pour obtenir les informations. Lorsqu'il lui est demandé si ces dispositions ont été contestées pour des raisons de protection de la vie privée, il répond qu'une décision politique a été prise à l'effet que les avantages de la transparence en compensent le coût. Il précise que les orientations concernant l'application de la loi tiennent dans un document de plus de 60 pages, mais que la plupart des entreprises peuvent se borner à en lire la synthèse de 8 pages. S'agissant du registre de la propriété, il indique que les entreprises qui se portent acheteurs, achètent ou détiennent des propriétés au Royaume-Uni sont tenues de s'inscrire au registre et de fournir des informations sur leur(s) propriétaire(s) réel(s). Il ajoute qu'il s'agit là d'un point de départ et que d'autres secteurs seront pris en compte ultérieurement. La présentation d'Andrew Death est jointe à ce procès-verbal.

Le professeur Mack Dumba évoque l'exemple de la République démocratique du Congo (RDC), où le projet pilote relatif à la propriété réelle a démontré ce qui pouvait être réalisé dans les limites du cadre juridique actuel. En l'absence d'une définition de la propriété réelle, le Groupe multipartite a fait appel à un consultant pour formuler une définition qui se prêterait au contexte de la RDC. Il précise que le Groupe multipartite a envoyé des formulaires aux entreprises participant au processus de déclaration ITIE pour leur demander le nom, la date de naissance, la nationalité, le numéro d'identification personnelle et l'adresse de leurs propriétaires réels. La plupart de ces entreprises se sont pliées à cette demande. Il ressort de cette expérience que la structure de propriété des entreprises est complexe, et que leur capital peut être détenu directement, indirectement, ou les deux à la fois. Mack Dumba précise que le Groupe multipartite se préoccupe notamment de pouvoir vérifier que ces propriétaires, qui résident souvent à l'étranger, sont effectivement les propriétaires réels des entreprises concernées. L'un des autres sujets de préoccupation porte sur la définition juridique de la propriété et sur l'absence de fondement juridique pour exiger des divulgations à ce sujet. Il note le rôle que joue la société civile pour encourager les parlementaires à promouvoir une loi exigeant la publication de l'identité des propriétaires réels avant 2020. Mack Dumba soulève également le problème de savoir comment s'assurer que la divulgation de la propriété réelle n'expose personne à des risques. Il conclut son intervention en notant que les nouvelles entreprises qui arrivent en RDC sont plus disposées à publier les informations sur leur propriété réelle dans le cadre des éléments à fournir afin de pouvoir être actives dans le pays que les entreprises qui y sont déjà établies. Abdoul Aziz Askia demande si une partie du fardeau ne devrait pas être prise en charge par les pays d'origine des entreprises. Le professeur Mack Dumba exprime son désaccord, car il serait difficile de s'assurer que les autres pays s'y conforment. Marine de Carne de Trécesson indique que la France envisage d'établir un registre des propriétaires réels en 2016. Jim Miller note l'importance de la divulgation de la propriété réelle dans le cas des entreprises appelées à travailler en collaboration avec des partenaires autochtones.

Oleksiy Orlovsky est invité à présenter la situation de l'Ukraine. Il indique que, bien que l'Ukraine n'ait pas participé au projet pilote sur la propriété réelle, la révolution a conduit à l'adoption d'une législation prévoyant l'établissement d'un registre des propriétaires réels, le premier au monde, en 2014. M. Orlovsky précise que l'Ukraine a fait appel au registre des sociétés existant plutôt que d'en créer un nouveau. Les informations de ce registre sont publiques, mais certains services sont payants. Oleksiy Orlovsky note que, à ce jour, ce registre a notamment fait ressortir les problèmes suivants : le nombre faible des entreprises qui soumettent des déclarations ; le nombre faible de recherches effectuées dans le registre ; l'impossibilité de vérifier les informations provenant de l'étranger en raison de l'absence de registres semblables ailleurs ; les divergences au niveau de la translittération des noms dans les registres ; les possibilités dont disposent encore les propriétaires réels pour se cacher derrière des trusts et d'autres véhicules financiers. Pour y remédier, Oleksiy Orlovsky propose d'augmenter les pénalités en cas de non-conformité, notamment par une augmentation du montant des amendes, actuellement fixé à 300 dollars US, et d'interdire à ces entreprises de participer à des appels d'offres publics. Il propose également que les banques se chargent de recueillir les informations sur la propriété réelle auprès des entreprises qui ouvrent un compte et qu'elles les fassent comparer avec le registre. Il soutient que les banques pourraient alors bloquer le compte d'une entreprise dont les informations seraient non disponibles ou erronées.

Eria Westernberg, du NREGI, note le vaste éventail des études cas qui viennent d'être évoquées, depuis l'exemple plus formel et légaliste du Royaume-Uni, couvrant tous les secteurs, jusqu'à l'approche plus informelle et spécifique aux extractifs de la RDC, le cas de l'Ukraine combinant les deux approches. Elle considère que la plupart des pays choisiront probablement une combinaison d'approches formelles et ad

hoc pour se lancer, et cite les exemples du Ghana et de la Tanzanie. Elle souligne que, quelle que soit l'approche institutionnelle choisie, son succès dépendra de son aptitude à traiter à des problèmes réels. Mme Westernberg encourage les pays à se pencher sur les problèmes réels que la divulgation de la propriété réelle est censée résoudre, ajoutant qu'il sera important de faire preuve de flexibilité et de tirer les leçons de l'expérience dès que possible. Erika Westernberg observe que cette discussion rappelle l'ampleur de la tâche qui attend les pays mettant en œuvre l'ITIE et des capacités qu'il sera nécessaire de renforcer, soulignant la nécessité de disposer de ressources adéquates et coordonnées.

Andrew Death présente certaines considérations à l'intention des pays souhaitant mettre en œuvre les dispositions de l'ITIE en matière de propriété réelle. Il propose que ces pays adaptent leur approche aux problèmes qu'ils cherchent à résoudre, en veillant à ce que leurs méthodes de mesures soient appropriées et qu'elles n'imposent pas un fardeau inutile aux entreprises, et il ajoute que ces pays ne doivent pas sous-estimer les difficultés. Daniel Kaufman propose d'aborder les divulgations de la propriété réelle dans le cadre de la transparence des contrats et de la transparence des revenus. Selon lui, l'étape suivante consistera à faire un meilleur usage de ces données. Wendy Tyrell demande s'il a été envisagé ou non de créer un registre mondial des propriétaires réels, et Andrew Death note qu'il existe des possibilités de coopération dans ce domaine.

Fredrik Reinfeldt remercie tous les intervenants. Il déclare que ces échanges ont été fort intéressants et qu'ils ont contribué à mettre en lumière les difficultés que les pays auront à relever dans le cadre de la mise en œuvre des exigences de l'ITIE en matière de propriété réelle.

#### *Présentation du document relatif à l'examen des financements par le Comité des Finances*

Fredrik Reinfeldt ouvre la séance en notant que la discussion qui a été consacrée à la divulgation de données sur la propriété réelle offre un bon exemple de la manière dont les nouveaux domaines d'activité de l'ITIE soulignent la nécessité de financements stables et adéquats. Le président du Comité des Finances, Moses Kulaba, est invité à présenter la situation financière de l'ITIE et l'examen des financements en cours. Il explique que, suite au déficit enregistré en 2015 en raison de la baisse des recettes par rapport aux projections, l'ITIE traverse actuellement une période délicate. De ce fait, le Conseil d'administration a décidé de procéder à un examen des financements de l'ITIE. Moses Kulaba invite Eddie Rich à présenter un état des lieux de cet examen.

Eddie Rich indique que l'ITIE a engagé moins de dépenses par rapport à celles qui avaient été budgétisées en 2015, mais que les revenus, issus de contributions volontaires, ont été inférieurs aux projections alors que le champ d'application adopté pour de la mise en œuvre de l'ITIE s'est étendu. Il ajoute que la formule de financement actuelle de l'ITIE, prévoyant une prise en charge à 50 % par les entreprises et à 50 % pour les pays mettant en œuvre l'ITIE, s'est trouvée compromise en 2015 du fait que les entreprises étaient confrontées à la baisse des cours des matières premières. Le nombre total des contributions a chuté de 66 à 50. Eddie Rich rappelle au Conseil d'administration à quel point il est difficile d'élaborer des plans en fonction de contributions volontaires. Il ajoute que les collègues apportent différentes contributions en plus de celles qu'ils versent au budget de base. Par exemple, les pays mettant en œuvre l'ITIE assument leurs propres frais de mise en œuvre, souvent avec une assistance de la Banque mondiale et d'autres donateurs. De nombreux pays soutenant l'ITIE lui ont fourni une assistance par le biais du Fonds fiduciaire multi-donateurs (FFMD) de la Banque mondiale.

Eddie Rich indique que le Comité des Finances a été encouragé par l'approche constructive dont les

collèges ont fait preuve jusqu'ici dans le cadre de l'examen des financements. Il fait état d'une perspective commune concernant la nécessité d'adopter une approche plus durable. Il ajoute que les consultations menées à ce jour ont permis de faire ressortir différentes possibilités concernant la manière de modifier la formule de financement dans l'ensemble des collèges, y compris la possibilité d'introduire des contributions de la part des pays mettant en œuvre l'ITIE, semblables à celles du Partenariat pour un gouvernement transparent, ainsi que différents modèles de contributions minimales ou recommandées pour les entreprises et les pays soutenant l'ITIE.

S'exprimant au nom des entreprises pétrolières et gazières qui soutiennent l'ITIE, Dominic Emery se déclare très favorable à l'introduction de contributions minimales pour les entreprises qui soutiennent l'ITIE. Marine de Carne de Trécesson fait valoir que les pays soutenant l'ITIE contribuent par d'autres moyens et qu'il serait nécessaire que ce collège détermine si l'introduction de contributions minimales entraînerait ou non la perte de certains pays soutenant l'ITIE. Oleksiy Orlovsky indique que de telles contributions pourraient se heurter à des obstacles techniques. L'Ukraine, par exemple, ne pourrait pas contribuer sans une ratification parlementaire. Zainab Ahmed fait remarquer que le problème de financement aurait été résolu si tous ceux qui étaient censés apporter une contribution l'avaient effectivement fait. Elle rappelle au Conseil d'administration que de nombreux pays mettant en œuvre l'ITIE apportent des contributions substantielles en finançant les activités de mise en œuvre à partir de budgets nationaux. Daniel Kaufman préconise l'adoption d'une approche holistique tenant compte de la totalité des contributions de chaque collègue plutôt que de se limiter aux contributions financières au budget de base. Il rappelle aussi au Conseil d'administration que la sous-utilisation des fonds ne constitue pas nécessairement une mesure positive, car elle a été pratiquée au détriment de la Validation, entre autres éléments. Stuart Brooks salue l'esprit positif de cette discussion et réitère la position unanime des entreprises au sujet de l'introduction de paiements obligatoires. Notant que, jusqu'ici, les investisseurs n'ont pas apporté de contributions financières significatives à l'ITIE, il recommande de les convier à la discussion. Mary Warlick se félicite des efforts déployés par le Secrétariat international pour réduire ses dépenses, et elle souligne le rôle que les pays mettant en œuvre l'ITIE ont joué à ce jour en assumant la majeure partie du financement de l'ITIE. Appelant à un appui supplémentaire de la part de toutes les parties prenantes, elle indique qu'il convient de mieux comprendre les conséquences inattendues de l'introduction de contributions obligatoires avant de prendre une décision finale en ce sens. Jim Miller propose d'étudier s'il serait possible ou non que la structure des frais tienne compte des contributions pluriannuelles.

Fredrik Reinfeld se réjouit de l'étendue de ce débat et remercie le Comité des Finances pour son rapport. Considérant que l'ITIE n'est pas particulièrement dépensière, il souligne toutefois que la pression accrue due à la hausse du nombre de pays et d'exigences augmentera les besoins en financements supplémentaires. Si le Conseil d'administration ne parvient pas à mobiliser des financements, il devra en assumer les conséquences en termes de limitation du périmètre de ses activités. M. Reinfeld conclut que l'objectif pour 2016 doit consister à stabiliser la situation en matière de financement et à trouver un moyen de la maintenir en 2017. Les entreprises et les pays qui soutiennent l'ITIE pourraient jouer un rôle significatif pour y parvenir.

### 34-1 Discours de bienvenue du président et adoption de l'ordre du jour de la session formelle de la réunion du Conseil d'administration

Le président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration à la présente session

formelle. Le Conseil d'administration approuve l'ordre du jour.

### 34-2 Rapport du Secrétariat international

Jonas Moberg informe le Conseil d'administration que 22 téléconférences de comité ont eu lieu depuis Lima, au cours desquelles il a été possible de mieux connaître les membres du Conseil d'administration. Il note que l'engagement de haut niveau que le président a pris avec plusieurs chefs de gouvernement à l'occasion du sommet de Londres a été très avantageux pour l'ITIE. Le nouveau site Internet de l'ITIE est présenté au Conseil d'administration par Christina Berger et Victor Ponsford. Jonas Moberg ajoute que ce nouveau site se focalise davantage sur les données et les enjeux essentiels que sur l'ITIE en tant qu'institution. Il remercie la Banque mondiale et ses fondateurs pour leurs contributions financières, qui ont permis de créer ce nouveau site.

#### *Validation*

Jonas Moberg souligne que, récemment, les préparatifs de la Validation ont suscité une attention particulière. Il observe que, malgré l'enthousiasme des pays à se soumettre au processus de Validation, certains pays mettant en œuvre l'ITIE craignent de perdre leur statut de pays conforme. Cet état des choses souligne la nécessité de renforcer les efforts de communication et de commencer à adopter une perspective différente sur la Validation, et sur le fait que la Validation en vertu de la Norme est totalement différente de la Validation aux termes des Règles 2011. Jonas Moberg indique que le moment est opportun pour relever le problème de longue date concernant l'assimilation de la notion de « conformité » à celle de « travail exécuté ». La Norme permettra aux parties prenantes de discuter de la progression des pays par rapport à quatre niveaux de progrès distincts, ce qui est plus significatif que d'utiliser uniquement les termes « candidat » et « conforme ». Au cours des prochains mois, il sera probablement déterminé que certains pays actuellement conformes aux Règles 2011 ont accompli des progrès significatifs aux termes de la Norme ITIE. Le concept de « rétrogradation » est inexistant dans la Norme, et l'ITIE doit user de prudence en l'utilisant.

Jonas Moberg formule également les réflexions suivantes :

- L'accent n'est plus seulement sur la gouvernance du secteur extractif, mais également sur la lutte contre la corruption et la justice fiscale. Il importe donc de s'assurer que l'ITIE établit des liens avec la justice fiscale, la propriété réelle et la redevabilité en matière de gouvernance. Les travaux qui se poursuivent dans le cadre de l'ITIE ne doivent pas être perçus comme se focalisant exclusivement sur des informations liées au secteur extractif, mais plutôt comme mettant en lumière les moyens pratiques qui permettent de relever ces défis nationaux et mondiaux. Il convient de mieux expliquer à la communauté internationale que l'ITIE constitue un excellent outil et de renforcer la pertinence de ces efforts dans les pays mettant en œuvre l'ITIE.
- L'institution d'une norme complexe est assortie de la responsabilité de communiquer et d'expliquer la Norme ITIE. Bien que le Secrétariat ait mené de nombreuses formations virtuelles, c'est sur le terrain qu'il convient de les proposer. Malheureusement, dans de nombreux cas, la situation financière actuelle ne le permet pas.
- Suite à une mission du Secrétariat, il est clairement ressorti que la mise en œuvre s'est ralentie au Myanmar, mais que l'ITIE exerce un effet positif en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cela souligne l'importance de l'appropriation du processus par le gouvernement.

- En ce qui concerne la propriété réelle, de nombreux pays peineront à introduire de nouvelles lois, réglementations et procédures pour donner effet aux Exigences ITIE. Selon une estimation grossière, leur mise en œuvre coûtera 14 millions de dollars US.

Jonas Moberg présente le rapport d'avancement de la mise en œuvre, y compris sa section thématique consacrée aux problèmes touchant à la participation de la société civile dans certains pays : Afghanistan, Azerbaïdjan, République kirghize et Nigéria. Dans certains pays, le problème tient au fait que le gouvernement ne ménage pas un environnement adéquat pour la société civile. Ailleurs, des représentants siègent depuis trop longtemps au Groupe multipartite. M. Moberg juge peu probable qu'une approche unique puisse résoudre l'ensemble des cas, mais il considère que la tenue de consultations anticipées pourrait contribuer à la solution. Il ajoute que la Validation pourrait également constituer un moyen utile de documenter les bonnes pratiques.

Un autre problème évoqué par Jonas Moberg concerne le risque de coût élevé de la mise en œuvre et l'incertitude éventuelle de ses résultats dans les pays instables ou fragiles. Il se demande si l'ITIE est en mesure de poursuivre la mise en œuvre dans ces pays et s'il faudrait envisager une stratégie plus vaste. À ce sujet, Catarina Hedlund demande des précisions sur la situation au Yémen. Eddie Rich répond que le pays se trouve encore dans une situation tragique, et il note que le Comité de Mise en œuvre pourrait souhaiter étudier les répercussions éventuelles de la poursuite des combats sur le statut du Yémen.

Cielo Magno et Mary Warlick font remarquer que la discussion sur la société civile a des implications directes pour les travaux menés par le Comité de Gouvernance et de Supervision. Faith Nwadishi affirme que des travaux supplémentaires s'imposent pour comprendre l'évolution de la situation de la société civile au Nigéria. Stuart Brooks encourage la poursuite de travaux supplémentaires concernant l'intégration dans des pays comme la Norvège. Marine de Carne de Trécession demande de plus amples précisions sur le déroulement des études de faisabilité. Laurel Green demande que le Conseil d'administration soit mieux informé de toute planification future, en particulier dans le cadre de la planification de visites de haut niveau, afin que les parties prenantes puissent contribuer à intensifier l'intérêt avant des missions.

Comme le lui avait demandé le Conseil d'administration, Dyveke Rogan présente l'état actuel de la situation en Azerbaïdjan. Elle précise que le Secrétariat international s'est récemment rendu dans le pays pour participer à l'assemblée générale de la coalition des ONG et s'entretenir avec les parties prenantes. Cette mission a fait ressortir une évolution positive au niveau de la mise en œuvre, particulièrement en ce qui concerne le Rapport ITIE 2014, publié récemment, et certaines mesures positives qui ont été prises pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration concernant l'environnement de la société civile, y compris l'accès quelque peu amélioré aux financements, bien que ceux-ci proviennent exclusivement du gouvernement, l'allègement des restrictions sur la liberté de mouvement, le déblocage des comptes bancaires et la libération de certains prisonniers politiques. Dyveke Rogan explique que les OSC travaillant dans le cadre de l'ITIE continuent à rencontrer des difficultés, notamment en ce qui concerne le cadre juridique dans lequel la société civile mène ses activités, qui pose des problèmes pour accéder aux financements et enregistrer les ONG. De plus, certaines ONG risquent d'être frappées de sanctions financières liées à des affaires pénales en cours, et la liberté d'expression de la société civile suscite des interrogations. Gubad Ibadoglu fait remarquer que le programme de mesures correctives pour l'Azerbaïdjan a pris fin en avril 2016, et il demande à connaître les prochaines étapes. En réponse, Dyveke Rogan indique que le Comité de Mise en œuvre s'est penché sur la Validation de l'Azerbaïdjan, ainsi que sur le calendrier de Validation plus général pour l'ensemble des pays, et que le Comité a décidé de recommander au Conseil d'administration de l'ITIE de démarrer la Validation le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Daniel Kaufman remet en cause le résumé de la situation présenté par le Secrétariat international, qui selon lui est trop positif étant donné la situation à laquelle fait face la société civile en Azerbaïdjan. Il a fait référence aux inquiétudes récemment invoquées par la direction de la BERD sur le manque d'espace civique dans le pays et il souligne que le Partenariat pour un gouvernement transparent a récemment déclaré que l'Azerbaïdjan est un pays « inactif » en raison de son manque à répondre aux préoccupations concernant l'environnement de la société civile. Mary Warlick note l'importance de reconnaître les évolutions positives qui ont eu lieu en Azerbaïdjan.

Jonas Moberg est prié de fournir des précisions sur la situation en Afghanistan. Il indique qu'il est essentiel de démontrer les progrès réalisés dans la lutte contre la corruption pour s'assurer d'un appui continu de la part de la communauté internationale et que la nomination récente de Ghazaal Habibyar aux fonctions de ministre des Mines et du Pétrole offre une occasion de renforcer l'efficacité de la mise en œuvre. Il ajoute que le dernier rapport de l'Afghanistan présente d'importantes lacunes. L'Afghanistan aura besoin d'un délai supplémentaire pour devenir conforme. Il évoque également ses entretiens avec le président Ashraf Ghani à Kaboul et lors du sommet sur la lutte contre la corruption de Londres, et fait état du solide engagement politique de son interlocuteur. Le président Ghani est disposé à prioriser la divulgation d'informations sur la propriété réelle, qu'il considère comme un domaine de contribution majeur pour l'ITIE. Remarquant que plusieurs conférences de donateurs sont prévues prochainement, Jonas Moberg précise que le président Ghani souhaite vivement s'assurer que la communauté des donateurs reconnaît les problèmes auxquels son pays est confronté.

Mary Warlick demande quelle est la situation au Kazakhstan, où il est prévu que le Conseil d'administration tiendra sa prochaine réunion. Jonas Moberg indique l'existence de certains problèmes en matière d'environnement favorable pour la société civile dans ce pays et qu'un état des lieux sera diffusé à l'avance, par exemple en août 2016. Nurabaev Kanaevich confirme que le gouvernement du Kazakhstan se réjouit à la perspective d'accueillir le Conseil d'administration.

Ana Carolina Gonzalez Espinosa demande des précisions sur la situation de la société civile en République du Congo, et Cielo Magno propose de mettre en place un mécanisme de résolution des conflits. Jonas Moberg répond que le Secrétariat est en relation étroite avec la société civile au Congo, et il recommande que toute proposition concernant la création d'un mécanisme de résolution des conflits s'appuie sur les mécanismes déjà prévus par les Statuts, sur lesquels on pourrait faire une présentation plus élaborée au Conseil d'administration.

S'agissant de la sensibilisation, Jonas Moberg indique que Fredrik Reinfeldt s'est récemment rendu à Canberra, et que le gouvernement australien a annoncé son intention de mettre en œuvre l'ITIE. Il fait remarquer que Jacqui Vincent, du département de l'Industrie, comptait parmi les observateurs de la réunion. Notant que, sous peu, la France se lancera également dans la mise en œuvre de l'ITIE, Marine de Carne de Trécession présente Isabelle Wallard en tant que Coordinatrice Nationale. Evert Everts, qui est chargé des questions afférentes à la mise en œuvre aux Pays-Bas, est également présenté au Conseil d'administration. Jonas Moberg note que des difficultés au Mexique ont entraîné des retards dans le calendrier du gouvernement, mais que certaines mesures visant à y consolider la confiance commencent à porter leurs fruits. De manière plus générale, il ajoute que, malgré la limitation des ressources consacrées aux activités de sensibilisation, un important travail est mené dans ce domaine par d'autres parties prenantes, et il encourage les membres du Conseil d'administration à mener une collaboration stratégique avec le Secrétariat international dans les pays où ils sont actifs.

**Mesures :**

- Le Comité de Mise en œuvre déterminera si l'instabilité et la violence qui sévissent actuellement dans des pays comme le Yémen risquent ou non d'affecter le statut de ces pays au-delà d'un certain seuil.

**34-3 Rapport de la Banque mondiale**

Paulo de Sa présente un état des lieux de la situation à la Banque mondiale. Il précise que l'Extractives Global Programmatic Support (EGPS – soutien programmatique mondial aux industries extractives) qui a remplacé le Fonds fiduciaire multi-donateurs (FFMD) vise à atteindre environ 30 millions de dollars US d'ici à la fin de l'année 2016, et qu'il est ouvert à de nouvelles propositions. Le processus de recrutement d'un directeur de programme est en cours. Des précisions sur le rapport figurent dans la présentation jointe à ce procès-verbal.

Jonas Moberg fait remarquer que la situation paraît plus prometteuse qu'elle ne l'était il y a un ou deux mois. Il indique également que, selon plusieurs pays mettant en œuvre l'ITIE, les fonds sollicités n'ont pas encore été décaissés, ce qui pourrait les empêcher de satisfaire aux exigences. Il ajoute que cela pourrait être dû au fait que certains pays ne parviennent pas à prendre les mesures nécessaires pour conclure des accords de subvention et remplir les formalités y associées dans des délais impartis. Laurel Green demande de plus amples précisions sur les projets, y compris sur les modalités de distribution des fonds. Paul de Sa indique que le procès-verbal des discussions du comité de pilotage sera communiqué au Conseil d'administration, sous réserve de l'agrément du comité.

**34-4 Rapport du Comité de Mise en œuvre***34-4-a Dispositions transitoires, y compris le calendrier de Validation*

Fredrik Reinfeldt invite Maria Isabel Ulloa, en sa capacité de coprésidente du Comité de Mise en œuvre, à présenter le document du Conseil d'administration 34-4-A. Elle indique que l'une des premières tâches du Comité a consisté à élaborer une proposition concernant les dispositions transitoires à prendre pour les différents pays, y compris la soumission d'un calendrier révisé, compte tenu des contraintes de l'organisation en matière de financement. Elle présente un résumé des dispositions transitoires proposées, qui portent sur l'ensemble des changements intervenus entre les versions 2013 et 2016 de la Norme ITIE. S'agissant du calendrier de Validation, le Comité de Mise en œuvre a décidé de recommander au Conseil d'administration d'adopter l'option 3a ou, si le financement nécessaire n'est pas disponible, d'appliquer l'option 3c. Le président prie Moses Kulaba, en sa qualité de président du Comité des Finances, de formuler des commentaires sur la disponibilité des ressources financières. Moses Kulaba indique que le coût de chaque Validation est estimé à 30 000 dollars US, et précise que, quand bien même il serait effectivement possible de trouver le financement nécessaire pour les 15 Validations prévues en 2016, le nombre de Validations actuellement planifiées pour 2017 pourrait poser des difficultés financières.

Mary Warlick propose que, dans la mesure où l'on ne peut guère s'attendre à voir la situation des financements évoluer d'ici au mois d'octobre 2016, il soit pris une décision en faveur de l'option 3c proposée par le Comité, étant donné que l'option 3a est plus onéreuse. Ce point de vue recueille le soutien des représentants des pays mettant en œuvre l'ITIE et des entreprises siégeant au Conseil d'administration. Zainab Ahmed considère pour sa part que, malgré le désir de certains pays de se soumettre au processus

de Validation, des pays mettant en œuvre l'ITIE s'inquiètent du délai limité entre la décision du Conseil d'administration (en juin 2016) et la date de début prévue, qui a été fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Elle souligne la nécessité que le Conseil d'administration communique clairement la décision aux fonctionnaires gouvernementaux concernés. Sam Bartlett explique que le 1<sup>er</sup> juillet 2016 sera la date de démarrage des travaux du Secrétariat et que le processus de Validation lui-même au niveau des pays ne commencera qu'après un délai spécifique. Le Secrétariat proposera un calendrier aux Groupes multipartites et, bien que la procédure de Validation nécessite que son exécution prenne fin dans un délai standard, un certain degré de flexibilité sera ménagé, par exemple en ce qui concerne la période du déroulement des missions au cours de ce délai. Solange Ondigui Owona a noté que des formations supplémentaires seraient souhaitables pour les pays de mise en œuvre afin de les aider à s'adapter rapidement à la Norme 2016 en vue des Validations.

La société civile explique que l'option 3a était recommandée par le Comité de Mise en œuvre et qu'elle pourrait répondre à de nombreuses préoccupations quant à la disponibilité des fonds et les circonstances exceptionnelles. Selon Ana Carolina, bien que l'option 3a tienne compte des contraintes financières et pratiques, l'option 3c impliquerait un changement de politique, dans la mesure où elle prévoit, de fait, un maximum de trois ans au lieu de deux ans et demi. Elle ajoute que cela pourrait avoir des retombées sur la réputation de l'ITIE.

Fredrik Reinfeldt note qu'en dépit des avis divergents, les membres du Conseil d'administration sont sur le point de parvenir à un accord sur le calendrier. La décision est reportée au lendemain.

#### *34-4-b Transparence dans le commerce des matières premières*

Jonas Moberg présente le document 34-4-B ainsi que la recommandation du Secrétariat international de lancer un projet pilote sur le commerce des matières premières. Il précise que ce projet ne vise pas à introduire une nouvelle exigence, mais plutôt à focaliser un soutien supplémentaire sur une norme minimale, déjà énoncée dans l'Exigence n° 4.2. Il ajoute que le Comité de Mise en œuvre a convenu d'avaliser la recommandation du Secrétariat au Conseil d'administration, mais il préconise de ne plus l'assimiler à un projet pilote. Dominic Emery indique qu'un groupe de travail multipartite a été créé pour s'atteler à la formulation d'orientations et de moyens d'assistance, et que cinq pays ont été identifiés pour des travaux complémentaires, mais que la participation d'autres pays intéressés serait la bienvenue. Il ajoute qu'un financement estimé à 320 000 dollars US serait nécessaire pour appuyer le travail de ce groupe et pour mener une formation sur place, et que les gouvernements suisse et britannique ont fait part de leur intérêt pour ce projet. Jonas Moberg note que le financement de ce travail proviendra de sources supplémentaires, et non du budget de base de l'ITIE. Zainab Ahmed évoque la possibilité d'échanger les expériences avec d'autres pays mettant en œuvre l'Exigence n° 4.2, et en fait remarquer la pertinence pour le Nigéria, où les activités commerciales et de troc que mènent les entreprises pétrolières nationales sont en hausse. Stuart Brooks note que ce travail peut avoir d'importantes implications financières et souligne le cas de l'Irak en particulier.

Le Conseil d'administration se déclare en faveur des recommandations du document.

#### **Mesures :**

- Le Secrétariat invitera les pays à participer au projet relatif au commerce des matières premières.

### 34-5 Rapport du Comité de Validation

Fredrik Reinfeldt invite Mark Pearson à rendre compte des travaux du Comité de Validation à la lumière des discussions qui ont eu lieu la veille au sujet des dispositions transitoires.

Mark Pearson informe le Conseil d'administration que le Comité s'est réuni à trois occasions depuis la Conférence de Lima. Il a examiné les procédures de Validation élaborées par l'ancien Comité de Validation et les a soumises à l'approbation tacite du Conseil d'administration par le biais de la circulaire n° 212 du Conseil d'administration. Il souligne la logique des nouvelles procédures et les enseignements tirés des projets pilotes qui, malgré leur qualité élevée, ont suscité des préoccupations concernant le rôle du Secrétariat international. Pour cette raison, les nouvelles procédures prévoient des mesures de contrôle et de contrepoids, et habilite le Validateur à examiner ou amender le rapport du Secrétariat international. Il précise que le Conseil d'administration conservera l'évaluation globale et que celle-ci s'appuiera sur le rapport du Secrétariat, les recommandations du Validateur externe et les commentaires du Groupe multipartite.

S'agissant des dispositions transitoires qui ont été étudiées la veille, Mark Pearson indique que le Comité a discuté de la recommandation du Comité de Mise en œuvre, mais que des membres du Comité s'interrogent, au vu des contraintes financières, sur la faisabilité de la conduite des 30 Validations prévues en 2017 si l'option 3a est adoptée. Daniel note que le Conseil d'administration doit garder en tête que certains pays ont indiqué vouloir être validés selon le calendrier ou plus tôt et qu'il était toujours nécessaire de rechercher activement des fonds. Fredrik Reinfeldt remercie les comités pour le travail qu'ils ont accompli dans la préparation des discussions, et il observe qu'un consensus a été atteint au sujet des dispositions transitoires (jointes au présent procès-verbal). Il note également le soutien marqué en faveur de l'exécution de 15 Validations en 2016 à partir du 1<sup>er</sup> juillet, et rappelle au Conseil d'administration que les pays mettant en œuvre l'ITIE ont la possibilité de demander une prorogation s'ils le jugent nécessaire. Selon lui, il s'agit de déterminer ce qui se produira en 2017 et en 2018 compte tenu de la situation financière et des conditions de travail de l'ITIE. Il fait remarquer que la recommandation du Comité de Mise en œuvre dépend de la disponibilité de financements, et souligne qu'il sera probablement difficile de trouver des sources de financement pour 30 Validations. Il propose de valider un groupe de six pays au cours du premier trimestre 2017 et que le Conseil d'administration examine la situation des autres pays lors de sa prochaine réunion en octobre 2016. Il fait remarquer que les pays peuvent également demander à se faire valider plus tôt s'ils s'estiment prêts. Le Conseil d'administration exprime son soutien unanime pour cette approche et note la nécessité de faire savoir que la Validation portait sur la vérification de la qualité, la reconnaissance des progrès et une aide à l'amélioration de la mise en œuvre, plus seulement sur l'approche « réussite/échec ».

#### Mesures :

- Le Conseil d'administration retient le calendrier suivant pour les Validations :
  - 15 Validations (Azerbaïdjan, Ghana, Kirghizstan, Libéria, Mali, Mauritanie, Mongolie, Niger, Nigéria, Norvège, Pérou, Sao Tomé-et-Principe, Îles Salomon, Tadjikistan et Timor-Leste) commenceront le 1<sup>er</sup> juillet 2016.
  - Six Validations supplémentaires (Honduras, Irak, Mozambique, Philippines, Tanzanie et Zambie) commenceront le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
  - Le Conseil d'administration prévoit de confirmer le calendrier d'exécution pour les pays restants lors de sa prochaine réunion à Astana.

## 34-6 Rapport du Comité des Finances

En sa qualité de président du Comité des Finances, Moses Kulaba informe le Conseil d'administration que le Secrétariat recherche des solutions de financement ad hoc pour 2016, mais que de telles solutions ne seront pas viables par la suite. Il souligne l'importance de disposer d'un mécanisme assorti de garanties. L'examen des financements visait à résoudre certains des problèmes et à assurer une planification et une identification efficaces des responsabilités.

Zainab Ahmed s'enquiert de la possibilité de transférer des fonds initialement prévus pour la mise en œuvre à la Validation. Moses répond que le coût de la Validation comporte deux éléments : (1) les heures et les voyages du personnel du Secrétariat international et (2) le coût du consultant faisant office de Validateur. L'EGPS de la Banque mondiale couvre le financement des consultants. Les heures du personnel du Secrétariat et leurs voyages pour les 15 Validations pourraient être couverts en puisant temporairement dans les fonds dédiés au soutien à la mise en œuvre dans le plan de travail 2016.

Moses Kulaba propose que chaque collègue envoie ses commentaires. Ceux-ci seront transmis au Comité des Finances à la fin du mois de juillet 2016. Le Comité des Finances compilera les commentaires et les décisions afin de pouvoir présenter des recommandations claires à la réunion d'Astana. Moses Kulaba indique également que toute proposition concernant des financements additionnels serait la bienvenue.

Mary Warlick considère que le document de présentation des différentes options constitue un bon point de départ et qu'il pourra servir de base par la suite. Elle rappelle qu'il a été convenu au Comité des Finances d'étudier plus avant les options supplémentaires, comme des mesures de sensibilisation auprès de nouvelles parties prenantes. Mary Warlick, Dominic Emery, Jonathan Atkinson et Oleskiy Orlovsky se portent volontaires pour recueillir des propositions de nouvelles possibilités de financement. Il est également possible de communiquer des propositions à Eddie Rich et Brynjar Wiersholm au Secrétariat.

Le professeur Mack Dumba informe le Conseil d'administration qu'une rencontre a été organisée en mai 2016 à Kinshasa pour les Coordinateurs Nationaux d'Afrique. Tous ces Coordinateurs Nationaux ont convenus qu'il leur incombait de se charger de leur propre financement. Le professeur Dumba indique qu'il s'est entretenu avec le Premier ministre concernant les problèmes de financement de l'ITIE et que le Premier ministre souhaiterait rencontrer Fredrik Reinfeldt. Il propose que le président de l'ITIE discute avec des dirigeants de pays de l'ITIE dans le cadre des efforts déployés pour obtenir des financements.

Informant le Conseil d'administration de la situation financière au premier trimestre 2016, Moses Kulaba note que, malgré le résultat positif, un suivi régulier des contributions s'imposera en 2016 compte tenu de la nature incertaine des contributions volontaires. Le Secrétariat continuera de réduire ses coûts pour le reste de l'année, notamment en réaffectant à la Validation des fonds provenant du soutien à la mise en œuvre, une situation qui ne sera plus viable après 2016. Fredrik Reinfeldt remercie le gouvernement belge de son soutien à la formation dans des pays francophones.

### Mesures :

- Chaque (sous-)collègue étudiera les possibilités dont dispose son collègue et soumettra des commentaires au Comité des Finances sur l'examen du financement
- Le Comité des Finances présentera un document exposant des recommandations relatives à un nouveau modèle de financement lors de la réunion du Conseil d'administration à Astana.

## 34-6 Rapport du Comité de Gouvernance et de Supervision

Fredrik Reinfeldt prie Mary Warlick de rendre compte des travaux du Comité de Gouvernance et de Supervision. Cette dernière précise que le Comité s'est réuni cinq fois depuis Lima et qu'il a changé sa désignation afin de refléter le nouveau rôle de supervision qui lui a été attribué. Elle indique que les Termes de Référence du Comité ainsi qu'un plan de travail ont été diffusés aux membres du Conseil d'administration. Elle passe en revue les questions permanentes qui figurent dans le plan de travail, précisant que le gros des travaux du Comité a porté sur trois domaines prioritaires : tirer les leçons de la réunion du Conseil d'administration à Kiev, tirer les leçons de l'Assemblée des Membres à Lima, et donner suite à l'examen de la gouvernance mené en 2015. Mary Warlick déclare que, dans la conduite de ses travaux, le Comité veillera à être inclusif tout en réalisant des progrès rapides. Elle encourage tous les membres du Conseil d'administration et leurs suppléants à s'engager dans ces trois flux de travaux et en invite les responsables à présenter un bref aperçu de leurs progrès.

Concernant les enseignements tirés de Kiev, Marine de Carne de Trécesson indique que le Comité a initié une approche en deux volets visant à élaborer des recommandations spécifiques au cours des prochaines semaines, portant plus particulièrement sur la formalisation des procédures de décision du Conseil d'administration, sur ses procédures de nomination et sur une amélioration de la redevabilité du président de l'ITIE et du chef du Secrétariat. Concernant les leçons tirées des flux de travaux de Lima, Carine Smith Ihenacho affirme que le Comité s'emploiera à promouvoir des améliorations aux directives destinées aux collèges et, en particulier, à renforcer les procédures de nomination. Concernant la suite à donner à l'examen de la gouvernance entrepris en 2015, Oleskiy Orlovsky indique qu'il s'agira principalement d'en dresser le bilan afin que les éléments approuvés par le Conseil d'administration soient suivis d'effets et qu'ils contribuent aux activités dans le cadre des deux autres flux de travaux.

### Mesures :

- Le Comité de Gouvernance formulera des recommandations au Conseil d'administration sur les trois flux de travaux.

## Autres questions

Jim Miller note la forte charge de travail qui attend le Comité de Validation au cours des prochains mois. Il demande au Secrétariat international d'étudier des alternatives à la pratique de l'interprétariat consécutif aux téléconférences tenues en plusieurs langues, afin de les rendre plus efficaces. Convenant qu'il s'agit là d'une question particulièrement importante, Jonas Moberg déclare que le Secrétariat informera le Conseil d'administration sur les possibilités qui ont été examinées ainsi que sur les coûts impliqués dans la poursuite d'autres alternatives. Il note qu'aucune solution n'est simple. L'un des principaux problèmes dans la sélection d'un prestataire de services de communication de qualité est que beaucoup d'entreprises ne travaillent pas avec un grand nombre des pays de l'ITIE. Jim Miller invite les représentants d'entreprises siégeant au Conseil d'administration à proposer au Secrétariat des alternatives provenant de leurs propres entreprises.

S'exprimant au nom d'Olga Bielkova, Oleksiy Orlovsky informe le Conseil d'administration qu'il recevra une lettre de demande de mise en œuvre adaptée en raison du conflit armé qui se poursuit en Ukraine.

Laurel Green se dit impressionnée par la manière dont les comités du Conseil d'administration ont fonctionné jusqu'ici, et elle encourage le Secrétariat international à rappeler une nouvelle fois aux

membres du Conseil d'administration les moyens à disposition pour optimiser les comités et à diffuser les documents plus tôt. Jonas Moberg indique qu'un rappel des bonnes pratiques des comités a été diffusé aux membres du Conseil d'administration par voie de circulaire, et que d'autres idées pourront être étudiées. Il ajoute que le Secrétariat poursuivra ses efforts pour faire parvenir les documents des comités au moins cinq jours avant les téléconférences de comité. Laurel Green propose que ces documents soient envoyés par étapes afin d'éviter des goulets d'étranglement.

Faith Nwadishi demande s'il sera possible ou non de fournir davantage d'éléments aux membres du Conseil d'administration concernant ce que l'on attend d'eux, et Wendy Tyrrell propose de compléter ces éléments par une discussion sur la vision à long terme de l'ITIE dans le cadre d'un séminaire du Conseil d'administration. Jonas Moberg évoque le manuel du Conseil d'administration, et Fredrick Reinfeldt propose d'envisager de tenir un tel séminaire au cours du premier semestre 2017.

Fredrick Reinfeldt rappelle à tous les membres du Conseil d'administration qu'ils ont convenu de tenir leur prochaine réunion à Astana les 25 et 26 octobre 2016, et Jonas Moberg indique que le Secrétariat donnera suite aux propositions concernant d'éventuelles visites dans la région immédiatement avant et après la réunion. Parmi celles-ci pourront figurer des visites de sites miniers au Kazakhstan, de petites délégations de haut niveau au Kirghizstan et au Tadjikistan, ainsi que des réunions à Astana en marge de la réunion du Conseil d'administration.

Mary Warlick encourage les membres du Conseil d'administration à se porter volontaire pour présider le Comité de Sensibilisation et de Candidature. Fredrick Reinfeldt remercie Marine de Carne de Trécesson et Nico van Dijck pour leur travail au sein du Conseil d'administration. Stuart Brooks note l'esprit constructif et collégial dont le Conseil d'administration a fait preuve au cours de la réunion, et il salue la diligence du président dans l'exercice de ses fonctions lors des réunions.

**Mesures :**

- Le Secrétariat international s'emploiera à expédier les documents des comités au moins cinq jours avant les réunions de comité.
- Le Secrétariat international informera le Conseil d'administration sur les progrès qu'il accomplit dans la recherche de solutions techniques visant à améliorer la qualité des téléconférences en plusieurs langues
- Le Conseil d'administration envisagera de tenir un séminaire au cours du premier semestre 2017.

**Fin de la 34<sup>e</sup> réunion du Conseil d'administration**

## Annexe A – Liste des participants

# Liste des participants (non-participants en gris)

### Président

**M. Fredrik REINFELDT**

### Pays

#### Pays mettant en œuvre l'ITIE

**Ms Olga BIELKOVA**, Member of Parliament, Ukraine

Alt: **Mr Nurabaev Bazarbai KANAEVICH**, Chairman, Committee of Geology and Subsoil Use, Ministry of Investment and Development, Kazakhstan

**Mr Montty GIRIANNA**, President, EITI National Committee, Indonesia

Alt: **Mr Enkhbayar NEMEKHBAYAR**, Director-General, Strategic Policy and Planning Department, Ministry of Mining, Mongolia

**Ms Zainab AHMED**, Federal Minister of State Ministry of Budget and National Planning, Nigeria

Alt: **Mr José Fernandes ROSA CARDOSO**, [National Coordinator](#), São Tomé e Príncipe

**Mr Didier Vincent Kokou AGBEMADON**, National Coordinator, Togo

Alt: **Mr Ismaila Madior FALL**, Minister, Legal Adviser to the President and Chair of the EITI National Committee, Senegal

**Mr Jeremy Mack DUMBA**, National Coordinator, Democratic Republic of Congo

Alt: **Ms Agnès Solange ONDIGUI OWONA**, National Coordinator, Cameroon

**Mr Victor HART**, Chair of TTEITI, Trinidad and Tobago

Alt: **Ms Maria Isabel ULLOA**, Vice Minister of Mines, Colombia

#### Pays soutenant l'ITIE

**Ms Mary WARLICK**, Principal Deputy Assistant Secretary of State, Bureau of Energy Resources, State Department, USA

Alt: **Mr Mark PEARSON**, Director General, External Relations, Science and Policy Integration, Natural Resources Canada, Canada

**Ms Catarina HEDLUND**, Deputy Director at the Department for International Trade Policy, Ministry for Foreign Affairs, Sweden

Alt: **Ms Mia KJEMS DRAEGERT**, Head of Section, Development Policy and Global Cooperation, Ministry of Foreign Affairs, Denmark

**Ms Marine de Carne DE TRÉCESSON**, Ambassador, Corporate Social Responsibility, Ministry of Foreign Affairs, France

Suppléant : **Ms Kerstin FAEHRMANN**, Head of Division, Energy, Infrastructure, Raw Materials, Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), Germany

## Organisations de la société civile

**Mr Daniel KAUFMANN**, President, Natural Resource Governance Institute (NRGI)

Alt: **Ms Wendy TYRRELL**, Transparency International, Australia

**Mr Gubad BAYRAMOV**, Senior Researcher, Economic Research Center, Azerbaijan

Alt: **Mr Oleksiy ORLOVSKY**, International Renaissance Foundation, Ukraine

**Ms Faith NWADISHI**, Executive Director, Koyenum Immalah Foundation/National Coordinator Publish What You Pay, Nigeria

Alt: **Mr Brice MACKOSSO**, Commission Justice et Paix, Republic of Congo

**Ms Ana Carolina GONZÁLEZ ESPINOSA**, Universidad Externado de Colombia, Colombia

Alt: **Mr Cesar GAMBOA**, Derecho, Ambiente y Recursos naturales, Perú

**Ms Cielo MAGNO**, Bantay Kita, Philippines

Alt: **Mr Moses KULABA**, Governance and Economic Policy Forum, Tanzania

## Entreprises, investisseurs compris

**Mr Stuart BROOKS**, Manager, International Relations, Chevron

Alt: **Mr John HARRINGTON**, Upstream Issues manager, Exxon Mobil Corporation

**Mr Dominic EMERY**, Vice-President, Long-Term Planning, BP

Alt: **Mr Alan McLEAN**, Executive Vice President, Tax and Corporate Structure, Royal Dutch Shell

**Ms Laurel GREEN**, Group Executive, Legal & External Affairs, Rio Tinto

Alt: **Mr Carlos ARANDA**, Manager Technical Services, Southern Peru Copper Corporation

**Ms Carine Smith IHENACHO**, Vice President Legal, Statoil

Alt : **Mr Jean-François LASSALLE**, Directeur Affaires Publiques, Total, France

**Mr Jim MILLER**, Vice President, Environmental Affairs, Freeport-McMoRan, Copper&Gold Inc.

Suppléant : **Mr Ian WOOD**, VP Sustainable Development, BHP Billiton

**Mr Sasja BESLIK**, Head of Responsible Investments at Nordea Asset Management

## Secrétaire du Conseil d'administration

**Mr Jonas MOBERG**, Head of EITI Secretariat, Oslo

## Observateurs

**Mr Lars Erik AAMOT**, Director General and National Coordinator, Ministry of Oil and Energy, Norway

**Mr. Pertti ANTTINEN**, Senior Adviser, Steering and coordination of development cooperation, Department for Africa and the Middle East, Ministry for Foreign Affairs, Finland

**Ms Kelly ALDERSON**, Communications Officer, Energy and Extractive Industries, World Bank, USA

**Mr Vadym ALTUKHOV**, Director, NGO All Ukrainian Civil Control, Ukraine

**Ms Laurence ARNOULD**, Spécialiste de programme, Organisation internationale de la Francophonie, France

**Mr Abdoul Aziz ASKIA**, Permanent Secretary, Niger

**Mr Jonathan ATKINSON**, Extractives Adviser, Governance & Extractives Team, Department for International Development (DFID), UK

**Mr Luke BALLENY**, EITI Co-ordinator, President's Office, International Council on Mining and Metals (ICMM), UK

**Mr Ilir BEJTJA**, Deputy Minister of Energy and Industry of Albania (Chair of the MSG), Ukraine

**Mr Chris BOWERS**, Upstream Issues Manager, Chevron

**Mr Andrii CHUBYK**, Executive Director, Strategy XXI, Ukraine

**Ms Dorina ÇINARI**, National Coordinator, Albania

**Ms Diana CORBIN**, Senior Operations Officer (Donor Relations), Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

**Mr Aidan DAVY**, Chief Operations Officer, International Council on Mining & Metals (ICMM), UK

**Mr Andrew DEATH**, Department of Business, Innovation and Skills, UK

**Mr Paulo DE SA**, Practice Manager, Energy and Extractives Global Practice, World Bank, USA

**Mr Nico VAN DIJCK**, Ministry of Foreign Affairs, Belgium

**Mr Arne DISCH**, Managing Partner, Scanteam, Oslo

**Mr Vladyslav DEINEKO**, Director, Analytical Center for Regional Cooperation, Ukraine

**Ms Olena DYACHENKO**, MSG Member, Ministry of Economic Development and Trade, Ukraine

**Ms Mia KJEMS DRAEGERT**, Head Of Section, Development Policy and Global Cooperation, Ministry of Foreign Affairs, Denmark

**Mr Evert EVERTS**, EITI Coordinator, Netherlands

**Ms Siri FARSTAD**, Manager Corporate Sustainability, Statoil, Norway

**Ms Andrea FORABOSCO**, Senior legal Counsel - Shell Companies EU Liaison Office, Belgian Shell, Belgium

**Mr Dylan GÉLARD**, Policy officer, Extractive Industries Transparency, Ministry of Foreign Affairs and International Development, France

**Mr Gregory GOULD**, Director, Office of Natural Resources Revenue, Department of the Interior, USA

**Mr Andrew GOWERS**, Global Head of Corporate Affairs, Trafigura

**Mr Bjørn Brede HANSEN**, Director, Section for Multilateral Development Banks, Department for Economic Relations and Development, Ministry of Foreign Affairs, Norway

**Ms Ingvild Onstad HELLE**, Programme Advisor, Publish What You Pay (PWYP), Norway

- Mr Eric JOYCE**, Chair, Extractive Industries Civil Society (EICS), an NGO on the UK EITI MSG, UK
- Ms Imelda KABULO**, Supervisor, Regulatory Reporting, Business Support, Democratic Republic of Congo
- Mr. Matti KIISSELI**, Programme Officer, Unit for Development Financing Institutions, Ministry for Foreign Affairs, Finland
- Ms Asmara KLEIN**, EITI Programme Coordinator, Publish What You Pay (PWYP), UK
- Mr Dirk-Jan KOCH**, Special Envoy Natural Resources, Ministry of Foreign Affairs, the Netherlands
- Mr Benjamin LAAG**, Desk Officer, Division "Energy, Infrastructure, Extractive Industries", BMZ, Germany
- Ms Jennifer LEWIS**, Governance and Rule of Law Advisor, U.S. Agency for International Development, USA
- Ms Lena LINK**, Adviser, Global Programme "Extractives for Development", Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Germany
- Ms Larysa MELNYCHENKO**, MSG Member, Ministry of Finance, Ukraine
- Ms Mariia MELNYK**, EITI Coordinator, Dixi Group, Ukraine
- Ms Ekaterina MIKHAYLOVA**, Lead Strategy Officer, Energy & Extractives Global Practice, World Bank, USA
- Ms Maria Inmaculada MONTERO-LUQUE**, Policy Officer, European Commission, Belgium
- Mr Paul MUSSENDEN**, Deputy Assistant Secretary, Natural Resources Revenue Management Policy, Management and Budget, Department of the Interior, USA
- Ms Dina NAREZHNEVA**, Head, National EITI Secretariat, Ukraine
- Ms Lidia PECCI**, Policy Analyst, Natural Resource and Governance Division, Economic Development Bureau (MED), Natural Resources, Canada
- Mr Boris RAEDER**, EITI Secretariat, Germany
- Mr Omer VAN RENTERGHEM**, Theme expert Land, water and ecosystems, Inclusive Green Growth Department, Ministry of Foreign Affairs, Netherlands
- Mr Andrew SCHLOEFFEL**, Senior Mining Specialist, Energy and Extractives, World Bank, USA
- Ms Maryna SHAPOVAL**, Institute for Budgetary and Socio-Economic Research, Ukraine
- Ms Mariia SUSHKOVA**, MSG Member, Ministry of Energy and Coal Industry, Ukraine
- Mr Mario Vinicius Claussen SPINELLI**, Head of the Comptroller General of the municipality of São Paulo, Brazil
- Ms Mona THOWSEN**, Publish What You Pay (PWYP), Norway
- Mr Modibo TRAORE**, Renewables Division, African Natural Resources Center, African Development Bank
- Mr Azamat UTEGENOV**, EITI Kazakhstan

**Ms Jacqui VINCENT**, A/g Manager, Sustainability and Community Engagement, Resources Division,  
Department of Industry, Australia

**Ms Isabelle WALLARD**, EITI Coordinator, Ministry of Foreign Affairs, France

**Mr Micah WATSON**, Transparency and Governance Officer, U.S. State Department, USA

**Mr Johnny WEST**, Open Oil Foundation, Germany

**Ms Erica WESTENBERG**, Senior Governance Officer, Natural Resource Governance Institute (NRGI), USA

**Ms Johanna WYSLUCH**, Project Manager, EITI, Germany

**Ms Monica ZIDONYTE**, Consultant, Publish What You Pay (PWYP), Norway

**Mr Viacheslav ZUBENKO**, Director General, Institute for Budgetary and Socio-Economic Research, Ukraine

## **Secrétariat de l'ITIE**

**Ms Aida AAMOT**, Programme Coordinator

**Ms Kjerstin ANDREASEN**, Country Officer

**Mr Bady BALDE**, Regional Director

**Ms Christina BERGER**, Communications Officer

**Mr Sam BARTLETT**, Technical Director

**Ms Anna Herbert DE LA PORTBARRE**, French Coordinator

**Ms Gisela GRANADO**, Country Manager

**Ms Shemshat KASIMOVA**, Country Officer

**Ms Leah KROGSUND**, Administrative Manager

**Ms Ines Schjolberg MARQUES**, Country Officer

**Ms Gay ORDENES**, Regional Director

**Mr Francisco PARIS**, Regional Director

**Mr Victor PONSFORD**, Information Officer

**Mr Eddie RICH**, Deputy Head of Secretariat

**Ms Dyveke ROGAN**, Policy Director

**Eddie RICH**, Deputy Head

**Ms Oliana VALIGURA**, Country Manager

**Mr Pablo VALVERDE**, Country Manager

Mr Brynjar WIERSHOLM, Finance & HR Manager

## Annexe B – Dispositions transitoires pour la Norme ITIE 2016

*Préambule. Le 23 février 2016, le Conseil d'administration de l'ITIE a adopté la Norme ITIE 2016<sup>[1]</sup>, qui remplace la Norme ITIE 2013<sup>[2]</sup>. Le 2 juin 2016, le Conseil d'administration a convenu des dispositions transitoires pour l'adoption de la Norme ITIE 2016 par les pays mettant en œuvre l'ITIE.*

Le Conseil d'administration a convenu ce qui suit :

1. Les dispositions suivantes de la Norme ITIE 2016 seront introduites en plusieurs phases, comme indiqué ci-dessous. Dans le cas de pays entreprenant leur Validation avant l'entrée en vigueur de ces exigences, le Conseil d'administration jugera de leur conformité avec les dispositions ci-dessous dès que les exigences seront entrées en vigueur :
  - a. L'exigence prévoyant que les plans de travail doivent « présenter le travail du Groupe multipartite dont l'objectif est la mise en œuvre des recommandations de la Validation et du processus ITIE » (Exigence n° 1.5 (c.iv)) entrera en vigueur le 31 décembre 2016.
  - b. L'exigence prévoyant que les rapports annuels d'avancement contiennent « un aperçu des réponses du Groupe multipartite aux recommandations issues de la réconciliation et de la Validation, et des progrès accomplis » (Exigence n° 7.4 (a.iii)) s'appliquera aux rapports annuels d'avancement à partir de 2016.
  - c. L'exigence prévoyant que le Groupe multipartite doit « publier ses procédures de désignation et de remplacement des membres du Groupe multipartite et de la durée de leur mandat, du processus décisionnel et de la fréquence des réunions » (Exigence n° 1.4 (b.vi)) entrera en vigueur avec effet immédiat.
  - d. L'Exigence n° 1.4 (b.vi) stipulant que « dans le cas où le Groupe multipartite a l'habitude de pratiquer une politique donnée en ce qui concerne les indemnités journalières pour la participation aux réunions de l'ITIE et d'autres paiements versés aux membres du Groupe multipartite, cette pratique devra alors être transparente et ne pas provoquer de conflit d'intérêts » entrera en vigueur avec effet immédiat.
  - e. L'exigence prévoyant que le Groupe multipartite doit « convenir d'une politique claire en matière d'accessibilité, de diffusion et de réutilisation des données ITIE » (Exigence n° 7.1 (b)) entrera en vigueur le 31 décembre 2016.
  - f. La publication de feuilles de route relatives à la divulgation de la propriété réelle (Exigence n° 2.5 (b.ii)) est requise d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il sera demandé aux pays soumettant une

<sup>[1]</sup> <https://eiti.org/fr/document/la-norme-itie-2016>

<sup>[2]</sup> <https://eiti.org/fr/document/la-norme-itie>

demande de candidature après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 de satisfaire à l'exigence relative aux feuilles de route dans le cadre du plan de travail du Groupe multipartite.

2. Les modifications ci-dessous portant sur les déclarations ITIE ne seront évaluées que dans le cadre des Validations menées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. **Dans la mesure du possible, les pays mettant en œuvre l'ITIE sont encouragés à intégrer ces aspects dans leurs déclarations en cours. Il est attendu des pays qu'ils tiennent compte de ces aspects lorsqu'ils conviendront de leurs prochains Termes de Référence pour les Administrateurs Indépendants.** Dans le cas de pays entreprenant leur Validation avant l'entrée en vigueur de ces exigences, le Conseil d'administration jugera de leur conformité avec ces dispositions dès que les exigences seront entrées en vigueur.
  - a. L'exigence prévoyant de rendre les Rapports ITIE disponibles en format données ouvertes (Exigence n° 7.1 (c)) entrera en vigueur le 31 décembre 2017.
  - b. L'exigence prévoyant que les informations relatives aux octrois de licences soient étendues à toutes les licences délivrées ou transférées au cours de l'exercice financier couvert par le Rapport ITIE (Exigence n° 2.2 (a)) entrera en vigueur le 31 décembre 2017.
  - c. L'exigence prévoyant que les Rapports ITIE fournissent des précisions sur la politique du gouvernement et sur les discussions du Groupe multipartite en matière de divulgation relative à la propriété réelle (Exigence n° 2.5 (b.i)) entrera en vigueur le 31 décembre 2017.
  - d. La divulgation des informations relatives à la propriété réelle (Exigence n° 2.5 (c)) entrera en vigueur d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2020.